



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale  
18 août 2021  
Français  
Original : anglais

**Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique**  
**Cinquante-deuxième à cinquante-cinquième session**

Point 8 de l'ordre du jour provisoire  
**Action commune de Koronivia pour l'agriculture**

**Organe subsidiaire de mise en œuvre**  
**Cinquante-deuxième à cinquante-cinquième session**

Point 8 de l'ordre du jour provisoire  
**Action commune de Koronivia pour l'agriculture**

### **Gestion durable des terres et de l'eau, y compris les stratégies de gestion intégrée des bassins hydrographiques, pour assurer la sécurité alimentaire**

#### **Rapport du secrétariat sur l'atelier**

##### *Résumé*

La première partie de l'atelier intersessions consacré à l'élément a) concernant la gestion durable des terres et de l'eau, y compris les stratégies de gestion intégrée des bassins versants, pour assurer la sécurité alimentaire s'est tenue en ligne à l'occasion des sessions de mai-juin 2021 des organes subsidiaires de la Conférence sur les changements climatiques. Des experts représentant les Parties, les organisations internationales, le secteur privé, les organismes de recherche, la société civile et les organes constitués au titre de la Convention ainsi que les agriculteurs ont présenté l'expérience acquise, les problèmes à régler et les obstacles à surmonter s'agissant de la mise en œuvre d'une gestion durable des terres et de l'eau dans les pratiques agricoles et ont engagé un débat approfondi sur les possibilités, les retombées positives et les synergies escomptées, au vu d'objectifs multiples tels que l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces changements, ainsi que l'instauration d'une sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. L'atelier a permis d'étudier les moyens d'accroître les synergies et la collaboration entre les parties prenantes, étant entendu que les agriculteurs doivent être au centre de tous les débats et processus décisionnels sur la question des changements climatiques, l'agriculture, la gestion des terres et de l'eau, et la sécurité alimentaire.



## Abréviations et acronymes

CDN	contribution déterminée au niveau national
CKI	Comité d'experts de Katowice sur les impacts des mesures de riposte mises en œuvre
COP	Conférence des Parties
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
CRTC	Centre-Réseau des technologies climatiques
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FVC	Fonds vert pour le climat
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
Groupe d'experts des PMA	Groupe d'experts des pays les moins avancés
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNA	plan national d'adaptation
SBI	Organe subsidiaire de mise en œuvre
SBSTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
UE	Union européenne

## I. Introduction

### A. Mandat

1. La COP a demandé au SBI et au SBSTA d'examiner ensemble les questions relatives à l'agriculture, notamment dans le cadre d'ateliers et de réunions d'experts, en coopérant avec les organes constitués au titre de la Convention et en tenant compte des vulnérabilités de l'agriculture aux changements climatiques et des modes d'examen des questions de sécurité alimentaire<sup>1</sup>.

2. Les Parties ont établi une feuille de route des travaux à effectuer dans le cadre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, qui figure à l'annexe I des documents FCCC/SBI/2018/9 et FCCC/SBSTA/2018/4. Elle prévoit six ateliers qui devaient avoir lieu l'un après l'autre avant la vingt-sixième session de la COP. Le SBSTA et le SBI ont demandé au secrétariat d'organiser ces ateliers à l'occasion de sessions spécifiées et ont engagé les organisations admises en qualité d'observateurs à y participer. Les six ateliers ont été menés à bien. De plus amples informations sur chaque atelier sont disponibles sur le site Web de la Convention.

3. À la cinquantième session des organes subsidiaires, le SBI et le SBSTA ont demandé au secrétariat d'organiser un atelier intersessions en plus des ateliers prévus dans la feuille de route de Koronivia pour contribuer à la mise en application des résultats de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, compte tenu des vulnérabilités du secteur agricole aux changements climatiques et des modes d'examen des questions de sécurité alimentaire. Ils l'ont chargé d'établir un rapport sur l'atelier dont ils seraient saisis à leur cinquante-troisième session. Ils l'ont en outre prié d'inviter des représentants des organes constitués à contribuer aux travaux et à participer aux ateliers<sup>2</sup>. Ils ont demandé au secrétariat de tenir compte des éléments ci-après en organisant l'atelier intersessions :

a) La gestion durable des terres et de l'eau, y compris les stratégies de gestion intégrée des bassins hydrographiques, pour assurer la sécurité alimentaire ;

b) Les stratégies et modalités permettant d'élargir la mise en œuvre des pratiques optimales, les innovations et technologies qui accroissent la résilience et la production durable dans les systèmes agricoles en fonction des circonstances nationales.

4. L'atelier intersessions devait se tenir à Bonn du 3 au 5 mars 2020 mais a dû être reporté en raison de la pandémie de COVID-19. Il a alors été divisé en deux parties. La première, consacrée à l'élément a), a été organisée en ligne à l'occasion de la première partie de la session de 2021 des organes subsidiaires. La seconde, consacrée à l'élément b), aura lieu avant la vingt-sixième session de la COP (dates à confirmer).

### B. Mesures que pourraient prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

5. Le SBI et le SBSTA voudront peut-être examiner le présent rapport lors de la deuxième partie de la session de 2021 (cinquante-deuxième à cinquante-cinquième session) des organes subsidiaires, au moment de passer en revue l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et d'établir pour la vingt-sixième session de la COP un rapport sur l'avancement et les résultats des travaux, ainsi que sur les futurs thèmes possibles<sup>3</sup>.

## II. Délibérations

6. L'atelier mentionné au paragraphe 4 ci-dessus a été organisé en ligne par le secrétariat à l'occasion de la première partie de la session de 2021 des organes subsidiaires, qui a eu lieu

<sup>1</sup> Décision 4/CP.23, par. 1.

<sup>2</sup> FCCC/SBI/2018/9, par. 42, et FCCC/SBSTA/2018/4, par. 64.

<sup>3</sup> Comme il est prévu au paragraphe 4 de la décision 4/CP.23.

du 31 mai au 17 juin 2021. Il était ouvert à toutes les Parties et à tous les observateurs participant à la session.

7. La Présidente du SBI, Marianne Karlsen, a fait des observations liminaires en son nom propre et au nom du Président du SBSTA et a rappelé le mandat et les objectifs de l'atelier. Elle a invité Philip Blackwell (Irlande) et Milagros Sandoval (Pérou) à coanimer celui-ci.

8. L'atelier était divisé en six séances, comme suit :

a) Séance de discussion – gestion durable des terres pour assurer la sécurité alimentaire ;

b) Séance de discussion – gestion durable de l'eau, y compris les stratégies de gestion intégrée des bassins hydrographiques, pour assurer la sécurité alimentaire ;

c) Exposés des pays ;

d) Exposés des organes constitués et des organismes de financement ;

e) Exposés d'experts des collectifs d'observateurs ;

f) Débat en séance plénière.

9. On trouvera sur le site Web de la Convention de plus amples renseignements sur l'atelier (ordre du jour, enregistrements, exposés, noms des intervenants, etc.)<sup>4</sup>.

### III. Résumé des exposés

#### A. Exposés liminaires

10. Une représentante du GIEC<sup>5</sup> a rappelé certains des principes directeurs de la gestion durable des terres et de la sécurité alimentaire figurant dans le rapport spécial du GIEC sur les changements climatiques et les terres<sup>6</sup>. Les responsables politiques, les parties prenantes et les chercheurs s'intéressent de plus en plus aux interventions qui contribuent à la fois à l'atténuation des changements climatiques, à l'adaptation, à la sécurité alimentaire et à la réalisation des ODD. Le rapport spécial du GIEC recense trois options envisageables pour les mesures de gestion durable des terres qui ont le plus d'impact sur l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation et la sécurité alimentaire : 1) l'augmentation de la productivité vivrière ; 2) l'augmentation de la teneur en carbone organique du sol ; et 3) l'agroforesterie. La mise en œuvre de ces trois options permettrait de réduire la demande de conversion des terres, d'accroître le carbone en surface et dans les sols et d'augmenter la capacité de rétention d'eau, respectivement. Diverses politiques sont envisagées pour progresser vers ces objectifs : sécurisation du régime foncier ; processus décisionnels fondés sur les droits ; autonomisation des femmes ; recours à des normes de durabilité et des programmes de certification ; création de marchés et réglementation de ceux-ci ; élaboration de paramètres pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs ; investissement dans la recherche agronomique, la vulgarisation et le transfert de technologies ; instauration de plans agroforestiers nationaux ; et incitations offertes aux agriculteurs en faveur de pratiques durables.

11. Une spécialiste de la FAO<sup>7</sup> a fait un exposé soulignant les problèmes créés par la dégradation des terres, qui touche au moins 2 milliards d'hectares dans le monde et dont

<sup>4</sup> <https://unfccc.int/event/koronivia-intersessional-workshop-part-1>.

<sup>5</sup> Cynthia Rosenzweig.

<sup>6</sup> GIEC. 2019. *IPCC Special Report on Climate Change, Desertification, Land Degradation, Sustainable Land Management, Food Security, and Greenhouse Gas Fluxes in Terrestrial Ecosystems* (Rapport spécial du GIEC sur les changements climatiques, la désertification, la dégradation des terres, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres). P. R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia *et al.* (dir. publ.). Disponible à l'adresse <https://www.ipcc.ch/report/srcc1/>.

<sup>7</sup> Sasha Koo-Oshima.

pâtissent directement 1,5 milliard de personnes. Les terres ne cessent de se dégrader, phénomène qui pèse sur la pauvreté rurale et la sécurité alimentaire. Si aucun changement ne se produit, l'érosion future des sols pourrait entraîner une réduction totale de 10 % du rendement annuel potentiel des cultures d'ici à 2050. L'intervenante a présenté trois démarches différentes face à un tel défi. La première, à savoir la neutralité en matière de dégradation des terres, vise à faire en sorte que des terres cultivées ou des prairies saines et productives ne subissent plus aucune perte nette. La deuxième démarche ayant pour objet d'enrayer la dégradation des terres réside dans une gestion durable des terres et de l'eau, pour laquelle la FAO a prévu un dispositif d'ensemble. La troisième consiste en une conception intégrée (approche paysagère, par exemple) pour mieux comprendre les problèmes complexes et la façon de les résoudre d'un point de vue multisectoriel, en intégrant les dimensions naturelle, climatique, économique et institutionnelle.

12. Une spécialiste<sup>8</sup> du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a présenté des mesures de riposte axées sur la neutralité en matière de dégradation des terres. Dans cette Convention, la notion de neutralité en matière de dégradation des terres est définie comme un état dans lequel la quantité et la qualité des ressources foncières nécessaires pour appuyer les fonctions et services afférents aux écosystèmes et améliorer la sécurité alimentaire restent stables ou progressent dans le cadre d'échelles temporelles et spatiales déterminées et d'écosystèmes donnés. Les personnes les plus pauvres et les plus exposées à la précarité alimentaire vivent dans des zones touchées par la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse. Des terres saines possèdent une grande capacité à stocker et à filtrer l'eau. À l'inverse, le manque d'eau et des épisodes de sécheresse peuvent accélérer les processus de dégradation des terres. Pour parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres, une stratégie à long terme s'avère nécessaire, tant du côté de la demande que de l'offre. Les principales mesures prises dans le cadre de la Convention sur la lutte contre la désertification pour contribuer à cet objectif consistent à soutenir l'excellence scientifique et technologique, à sensibiliser la population, à élaborer des normes de surveillance et d'évaluation et à établir des partenariats pour des activités de promotion et de mobilisation des ressources.

13. Une spécialiste<sup>9</sup> de l'Université des Nations Unies a fait un exposé sur les effets des changements climatiques sur l'eau douce et sur les régimes de gestion durable des inondations. Les changements climatiques modifient la fréquence et l'intensité des précipitations, des inondations et des sécheresses, ce qui a des répercussions importantes sur l'agriculture et la production vivrière. Tous sont touchés par les chocs et les pénuries alimentaires, mais les femmes, les peuples autochtones, les paysans pratiquant une agriculture de subsistance, les éleveurs et les pêcheurs en pâtissent de manière disproportionnée. Dans les régions où la production de denrées alimentaires de base et la faim sont des problèmes majeurs, il est essentiel de prendre en compte l'adaptation aux changements climatiques – notamment les impacts liés à l'eau – pour réduire les menaces à long et à court terme pesant sur la sécurité alimentaire. L'amélioration des dispositifs institutionnels et des systèmes d'information sur les bassins hydrographiques peut aider à y faire face. La spécialiste a également souligné que la perturbation des régimes d'écoulement dans les réseaux hydrographiques entraîne une dégradation des écosystèmes hydrologiques, la perte de moyens de subsistance, une réduction de la diversité biologique et une insécurité alimentaire.

14. Un expert<sup>10</sup> du Centre pour l'environnement et le développement pour la région arabe et l'Europe a fait un exposé sur la gestion durable de l'eau. L'eau potable et l'assainissement pour tous sont l'un des objectifs de développement durable, mais l'eau est liée à bon nombre d'autres objectifs, notamment à l'agriculture et à l'alimentation. La sécurité alimentaire est menacée par la pénurie de ressources hydriques et les conflits transfrontaliers liés à l'eau, mais aussi par la dégradation des terres, l'accroissement de la population, les changements climatiques, la volatilité des marchés de denrées alimentaires et l'instabilité politique. Les principales mesures applicables à une gestion durable de l'eau consistent à réduire

<sup>8</sup> Xiaoxia Jia.

<sup>9</sup> Zita Sebesvari.

<sup>10</sup> Khaled Abu Zeid.

le gaspillage alimentaire et à mieux utiliser l'eau verte (l'eau de pluie qui atteint directement le sol et les végétaux sans intervention humaine d'aucune sorte). La coopération internationale peut être mise à profit pour résoudre certains problèmes de pénurie d'eau et de sécurité alimentaire. L'amélioration de la productivité de l'agriculture pluviale offre un potentiel largement inexploité dans l'optique d'une utilisation plus efficace des ressources en eau dans l'agriculture.

15. Un expert<sup>11</sup> de l'Institut international de gestion des ressources en eau a décrit des activités de restauration des sites axées sur la résilience communautaire et environnementale en Éthiopie. Environ 29 % des surfaces émergées du globe – 25 % dans le cas de l'Éthiopie – subissent une dégradation des terres qui nuit aux moyens de subsistance, à la biodiversité et à la capacité de lutter contre les changements climatiques. La dégradation des terres touche environ 3,2 milliards de personnes dans le monde, dont 40 millions en Éthiopie. Depuis les années 1970, plusieurs programmes nationaux ont été mis en œuvre dans le pays pour régénérer les sites endommagés en vue de remédier à la dégradation des terres, d'améliorer la productivité agricole et de protéger ou restaurer les fonctions et la diversité des écosystèmes dans les paysages. Une pratique consiste à prévoir des périmètres de mise en défens sur les parcours du bétail, la génération de revenus étant ainsi associée à la remise en état des sites. La restauration des sites a également des effets positifs avérés sur le cycle hydrologique et sur les efforts visant à accroître l'accès à l'eau pour des usages multiples, ce qui permet d'augmenter la productivité agricole, de diversifier les moyens d'existence des petits exploitants et de contribuer à la sécurité alimentaire des communautés. Des cadres juridiques et des plans directeurs appropriés peuvent aider à résoudre différents problèmes liés à la gestion de l'eau, tels que les conflits entre les frontières naturelles et politiques, les communautés vivant en amont et en aval, les fournisseurs et les bénéficiaires.

16. Le Président<sup>12</sup> du Comité de la sécurité alimentaire mondiale a fait un exposé liminaire sur les objectifs, la mission et le fonctionnement du Comité, qui est à la fois une plateforme et un forum mondial réunissant 138 pays membres et des participants issus de divers groupes, institutions et parties prenantes (gouvernements, organismes des Nations Unies, société civile, etc.) pour échanger des points de vue sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous, partager des enseignements et des bonnes pratiques, et examiner les progrès réalisés à la suite de différentes interventions. Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, qui mène ses travaux sous l'égide du Comité, aide à rassembler des connaissances de grande qualité. Depuis 2011, le Comité a produit différents rapports, dont des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, des principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, un cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées, et des directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition.

## B. Exposés des pays

17. Des représentants de six pays ont fait des exposés dans lesquels ils ont répondu aux questions suivantes :

a) Quelle expérience votre pays a-t-il acquise dans la gestion durable des terres et de l'eau, y compris les stratégies de gestion intégrée des bassins hydrographiques, pour assurer la sécurité alimentaire ? Quelles sont les perspectives et les défis auxquels votre pays fait face dans la planification et la mise en œuvre d'une gestion durable des terres et de l'eau ?

b) Quel type de résultat susceptible d'être produit par l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture pourrait contribuer aux efforts entrepris face aux problèmes recensés ?

18. Un représentant du Groupe des États d'Afrique a fait le point sur la gestion des terres et de l'eau en Afrique et sur les possibilités à exploiter et les problèmes à régler dans l'optique d'un mode de gestion durable, qui constitue une démarche globale prenant en compte les

<sup>11</sup> Wolde Mekuria.

<sup>12</sup> Thanawat Tiensin.

aspects écologiques, socioculturels et économiques. Alors que la terre et l'eau sont des ressources fondamentales pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire en Afrique, la dégradation des sols est un problème majeur qui touche 66 % environ de la superficie des terres productives sur ce continent et nuit également aux ressources hydriques. L'eau est inégalement répartie sur le plan géographique, 40 % de la population vivant dans des zones arides et semi-arides. Différents facteurs de stress hydrique peuvent à l'avenir entraîner des problèmes plus graves, qu'il s'agisse de la pérennité des ressources ou de conflits entre les divers usagers. Il importe de tirer les leçons d'expériences réussies telles que l'intégration de pratiques agroforestières, qui a conduit à la régénération naturelle gérée par les agriculteurs de 30 millions d'hectares au Niger. Parmi les perspectives qui s'offrent pour l'avenir, la gestion durable des terres et de l'eau en Afrique permettrait notamment d'améliorer la productivité agricole et d'accroître les prélèvements d'eau.

19. Un représentant de l'Argentine a décrit comment son pays s'attelait aux problèmes de gestion des terres et de l'eau dans la plaine de Chaco-Pampa. Différents facteurs ont favorisé une abondante production de cultures céréalières, contribuant à faire de l'Argentine le quatrième producteur mondial de maïs, le troisième producteur de soja et le premier exportateur d'huile de soja et de viande. Cependant, l'expansion de l'agriculture a entraîné d'importants changements hydrologiques car les cultures ont des taux d'évapotranspiration inférieurs à ceux de la végétation indigène, ce qui a relevé le niveau de la nappe phréatique, créant des problèmes tels que des inondations plus fréquentes, l'apparition de nouveaux cours d'eau, la salinisation et des problèmes d'excès d'eau. En même temps, certaines parties de la région sont touchées par des sécheresses. Des mesures sont mises en œuvre pour atténuer les effets de ce nouveau scénario et s'y adapter, notamment des solutions hydrauliques (drains en tuyaux, fossés ouverts, etc.) et des solutions vertes (pâturages pérennes, agroforesterie, protection des forêts naturelles, etc.). L'administration locale a également mis en place différentes politiques, notamment une loi relative à la protection de la forêt naturelle, en vue d'accroître l'évapotranspiration et de réduire l'engorgement des sols.

20. Un représentant du Bhoutan a présenté l'expérience de son pays en matière de gestion des terres et de l'eau. Au Bhoutan, le paysage est dominé par de hautes montagnes et des pentes abruptes. L'agriculture se pratique surtout sous la forme de systèmes d'exploitation mixte de subsistance, avec une faible utilisation d'intrants, et de cultures essentiellement pluviales. Le pays dispose d'abondantes ressources en eau mais manque d'infrastructures adéquates permettant de les gérer. La stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle du Bhoutan est liée aux ODD, à la philosophie du bonheur national brut et à des objectifs économiques et environnementaux. Le Bhoutan applique une stratégie de développement à faible taux d'émission pour la sécurité alimentaire, qui comporte trois volets principaux : l'amélioration des pratiques agronomiques, le passage des engrais de synthèse aux engrais organiques et l'augmentation de la biomasse grâce à une production accrue de cultures pérennes et de fourrage. Le représentant a estimé que l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture devrait contribuer au transfert de technologies et de connaissances (partage d'informations, renforcement des capacités), à la production de données de terrain et de données spatiales, à un accès plus facile aux fonds mondiaux et régionaux et au renforcement de la coopération internationale et des investissements financiers dans la gestion durable des terres et de l'eau.

21. Un représentant de l'UE a décrit les différentes approches retenues par l'UE pour traiter les problèmes de charge en nutriments et de prélèvement d'eau pour l'irrigation. Premièrement, l'UE dispose d'un ensemble de textes juridiques divers concernant la gestion des terres et de l'eau. Deuxièmement, elle met en œuvre différentes politiques et mesures, telles que le transfert de connaissances et d'informations, les services de conseil, l'investissement dans des actifs physiques, l'investissement dans les zones forestières et d'autres mesures relatives à l'agriculture, à l'environnement et au climat, le soutien à l'agriculture biologique et les politiques de protection de la nature. Troisièmement, l'UE évalue l'impact de ses politiques agricoles sur l'eau afin d'améliorer les politiques futures. Enfin, la plateforme Knowledge Hub on Water and Agriculture (pôle de connaissances sur l'eau et l'agriculture) inclut des contributions des services de l'UE, d'organisations internationales, de projets de recherche de l'UE, etc.

22. Un représentant des Fidji a exposé l'expérience du pays en matière de gestion durable des terres et de l'eau dans l'optique de la sécurité alimentaire. Les Fidji, qui comptent près d'un million d'habitants, sont composées de plus de 300 îles. Les principaux moteurs économiques sont le tourisme et l'agriculture. La pandémie de COVID-19 ayant réduit le tourisme à néant, la nation se concentre sur l'augmentation de la productivité des activités du secteur primaire. Les problèmes qui menacent la sécurité alimentaire aux Fidji sont la pollution des écosystèmes d'eau douce et côtiers par des substances chimiques et des pesticides, qui a des répercussions sur le tourisme et la pêche, et l'érosion des sols et des éléments nutritifs, qui réduit la productivité agricole. Les Fidji ont élaboré et mis en application une loi sur les changements climatiques et une loi sur l'utilisation des terres. Le Ministère de l'agriculture, en collaboration avec des ONG, a mis en place des fermes-écoles et des sites de démonstration. Parmi les pratiques encouragées, il convient de mentionner l'utilisation d'engrais organiques et de compost pour accroître la teneur en matière organique et la capacité de rétention d'eau des sols, la protection des berges par des moyens naturels, l'évaluation de la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques. Les Fidji considèrent que l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture devrait à l'avenir continuer de prendre en compte la vulnérabilité de l'agriculture aux changements climatiques et commencer à s'orienter vers la mise en œuvre d'une action climatique dans le secteur agricole.

23. Un représentant de la Nouvelle-Zélande a décrit la démarche suivie par son pays en matière de gestion de l'eau. La Nouvelle-Zélande est un exportateur net de denrées alimentaires et l'agriculture est une activité économique importante pour le pays, dont le territoire est riche en eau. Le cadre général d'activité de la Nouvelle-Zélande est guidé par le savoir autochtone et l'idée qu'il existe une relation profonde de respect et de réciprocité avec le monde naturel. Le pays dispose d'un ensemble de normes relatives à l'eau douce, assorties d'une hiérarchie d'obligations et de priorités, ainsi que de politiques et de plans régionaux. Par exemple, des règles prévoient des mesures d'exclusion du bétail, l'obligation de mesurer et de déclarer les prélèvements d'eau, et des plans obligatoires et ayant force exécutoire pour l'eau douce au niveau des exploitations agricoles. Ces plans de gestion de l'eau douce sont fondés sur des mesures concrètes et sont contrôlés par les autorités locales, qui peuvent également dispenser des conseils. La Nouvelle-Zélande juge l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture importante pour l'échange futur d'informations entre les Parties, pour contribuer à la mise en œuvre de politiques aux niveaux régional et national, y compris les activités de suivi et d'audit, et pour faciliter l'accès au financement en faveur de l'agriculture.

### **C. Exposés sur les activités des organes constitués et des organismes de financement**

24. Huit experts ont présenté les travaux de l'organe ou organisme qu'ils représentaient en s'aidant des questions suivantes :

a) Quelle expérience votre organe ou organisme a-t-il acquise dans la gestion durable des terres et de l'eau, y compris les stratégies de gestion intégrée des bassins hydrographiques, pour assurer la sécurité alimentaire ? Quels sont les possibilités à exploiter et les problèmes à résoudre pour votre organe ou votre organisme dans ce domaine ?

b) Quel type de résultat susceptible d'être produit par l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture pourrait contribuer à remédier aux problèmes recensés ?

25. Un représentant du CRTC a présenté quatre exemples de projets mis en œuvre par son organisation, qui sont centrés sur le renforcement des capacités et l'aide à la planification et à l'élaboration d'activités ayant trait à divers sujets, tels que les techniques agricoles résilientes face aux changements climatiques, l'atténuation des risques d'inondation, la gestion des déchets et les techniques de captage de l'énergie. Le CRTC voit actuellement deux problèmes principaux dans le secteur de l'agriculture, en particulier dans les pays en développement : 1) la méconnaissance des informations agrométéorologiques et des technologies agricoles et la difficulté d'y accéder ; et 2) les facteurs d'inefficacité de la chaîne de valeur, qui nécessitent une perspective globale des chaînes de valorisation agricoles et une coordination étroite entre les différents acteurs, y compris le secteur public. Le représentant

a mis l'accent sur deux types de solutions technologiques pour répondre à ces problèmes : 1) les technologies numériques, qui permettent d'améliorer la planification, la prise de décisions, la diffusion à grande échelle d'informations en temps réel et la communication, parmi d'autres avantages ; et 2) les mesures applicables après récolte, qui permettent de limiter les pertes occasionnées par exemple lors du stockage et du transport.

26. Deux représentants du Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones ont présenté le point de vue holistique des peuples autochtones sur l'agriculture et la souveraineté alimentaire. Ils ont souligné l'importance d'une approche fondée sur les droits s'appuyant sur les accords en vigueur, tels que la Déclaration d'Atitlán de 2002, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2007, qui fixe des normes minimales pour la survie, la dignité et le bien-être des peuples autochtones, et l'Accord de Paris, dans lequel leurs droits sont reconnus. Les représentants ont insisté sur le fait que les peuples autochtones doivent se voir reconnaître des droits sur la terre, l'eau et d'autres ressources, ainsi que celui d'entretenir et de transmettre des savoirs traditionnels et des pratiques scientifiques. Ils ont également besoin de toutes sortes de plantes dont l'intégrité traditionnelle a été préservée – sans avoir été génétiquement modifiées – et qu'ils cultivent en fonction de leur connaissance traditionnelle de la prévision météorologique. Sans la vitalité de la biodiversité et des écosystèmes, les peuples autochtones seraient incapables de préserver leur sécurité alimentaire ; une augmentation de la température de 2 °C leur ferait donc courir le risque de perdre leurs terres et leur patrimoine culturel et naturel et perturberait les pratiques culturelles qui font partie de leurs moyens d'existence.

27. Un représentant du Comité de Katowice sur les impacts a indiqué que l'activité du Comité se concentrait principalement sur les incidences sociales et économiques de la mise en œuvre des politiques et mesures relatives aux changements climatiques, y compris les politiques d'adaptation. Les travaux que CKI mène dans ses quatre principaux domaines d'activité consistent à : analyser la diversification économique ; évaluer des modes de transition juste pour la population active et la façon dont ils influent sur des emplois décents et de qualité ; déterminer l'impact des mesures de riposte ; et mettre en place des outils pour développer les trois autres domaines d'activité. À la quatrième réunion du CKI, des experts et des professionnels ont fourni des contributions sur les outils et méthodes de modélisation et d'évaluation des impacts des mesures de riposte mises en œuvre, notamment dans le secteur de l'agriculture.

28. Le Groupe d'experts des PMA est chargé par la COP de fournir des conseils et un appui d'ordre technique pour la l'élaboration et l'exécution des plans nationaux d'adaptation. Son représentant a présenté l'état actuel des plans d'adaptation des pays en développement. L'agriculture, les terres, l'eau et la sécurité alimentaire sont des domaines prioritaires retenus en matière d'adaptation, notamment pour les pays les moins avancés, dans leurs CDN, PNA, programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation et communications nationales, ainsi que dans les projets et programmes d'adaptation prévus dans le cadre du Fonds vert pour le climat et du portefeuille de projets du Fonds pour les pays les moins avancés. Le représentant a déclaré que, pour le Groupe d'experts des PMA, la question clef était de savoir comment intégrer l'agriculture, la sécurité alimentaire et la gestion des terres et de l'eau dans les PNA. À cet égard, le Groupe a produit des directives techniques pour le processus des PNA, formulant des recommandations pour développer des processus impulsés par les pays qui incluent les objectifs nationaux, les ODD et les objectifs d'autres dispositifs, tels que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). Le représentant a également rappelé la nécessité de mettre au point des outils, des techniques, des compétences et des moyens innovants pour prendre en compte ces éléments de manière intégrée dans les PNA.

29. Un représentant de la Banque mondiale a souligné combien il était crucial d'évoluer de toute urgence vers des paysages productifs et recarbonisés dans l'optique d'une économie circulaire résiliente aux changements climatiques et a donné l'exemple des avantages procurés par une bonne gestion de la riziculture, qui présente un fort potentiel d'atténuation et d'amélioration de la gestion de l'eau tout en augmentant les revenus des agriculteurs. Le représentant a appelé l'attention sur des activités de la Banque mondiale telles que le soutien à des projets visant à promouvoir des pratiques agricoles durables, la création de partenariats

avec d'autres institutions poursuivant des objectifs similaires et la mobilisation de financements mixtes pour faciliter la participation du secteur privé et obtenir des résultats ciblés à grande échelle. Il a estimé que l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture pourrait à l'avenir : contribuer à accélérer l'adoption de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau ; aider les pays à surmonter les obstacles, liés à des difficultés d'ordre technique, au manque de capacités et à la sélection des priorités, qu'ils rencontrent dans l'évaluation et le suivi de la gestion durable des terres ; mettre en évidence des possibilités de motiver et d'encourager les acteurs ; offrir l'occasion de discuter des moyens de développer différentes approches de la gestion durable des terres et de l'eau ; donner lieu à l'élaboration de lignes directrices et de modèles d'intervention à l'intention des petits exploitants agricoles ; déterminer les cadres directifs harmonisés et intégrés nécessaires ; et aider les pays à traduire les politiques en plans d'action aux niveaux régional et national.

30. Le Fonds pour l'adaptation mène des travaux sur la gestion durable des terres et de l'eau, notamment à travers des projets relatifs à la sécurité alimentaire, à la gestion des ressources hydriques, à l'agriculture, à l'adaptation fondée sur les écosystèmes et au développement rural. Il s'attache aussi à promouvoir un environnement favorable. Le représentant a présenté trois projets du Fonds pour l'adaptation : l'un en Égypte visant à faire en sorte que les agriculteurs soient mieux à même de s'adapter à l'insécurité alimentaire liée aux changements climatiques ; un projet d'adaptation communautaire en Indonésie pour la gestion des cultures vivrières fondée sur l'agroforesterie et les cultures intercalaires afin d'améliorer la productivité agricole et d'accroître le couvert forestier ; et un projet régional faisant intervenir la Colombie et l'Équateur pour renforcer la capacité d'adaptation par la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la consolidation de la paix. Le Fonds pour l'adaptation vise à lancer des projets pilotes que les gouvernements peuvent transposer à une plus grande échelle. Il a aussi mis en place un programme d'extension de projets, dont la capacité reste néanmoins limitée. L'Action commune de Koronivia pour l'agriculture pourrait aider à accroître les ressources permettant de diffuser les solutions disponibles et des pratiques optimales de gestion durable des terres et de l'eau et d'améliorer la sécurité alimentaire, par exemple en favorisant le partage d'enseignements à retenir.

31. Le FEM considère qu'il est essentiel d'appliquer des approches intégrées au niveau des sites et des bassins hydrographiques pour réaliser des synergies entre les avantages environnementaux, l'objectif étant de susciter une transformation des systèmes à grande échelle dans l'optique de la durabilité. Le FEM a élargi son portefeuille concernant les questions liées à l'agriculture et à l'alimentation, a consacré des ressources supplémentaires au domaine d'intervention « dégradation des terres » au cours des derniers cycles d'investissement et a davantage centré son attention sur les chaînes de valeur. Le représentant du FEM a mis en évidence deux enjeux essentiels à prendre en considération dans les projets de gestion durable des terres et de l'eau et de lutte contre les changements climatiques : la nécessité de réunir différentes parties prenantes pour œuvrer dans le sens d'une planification intégrée, d'un aménagement global du territoire et de la cohérence des politiques, et la nécessité d'accroître le rôle du secteur privé, notamment pour apporter des fonds et des financements supplémentaires et pour favoriser l'innovation et les technologies naissantes.

32. Un représentant du FVC a présenté les travaux et les points de vue de son organisation sur la gestion durable des terres et de l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le FVC s'intéresse tout particulièrement aux projets de transformation qui peuvent offrir des exemples de solutions de basculement de paradigme pour accélérer à la fois l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. Il peut promouvoir des projets innovants au moyen de multiples instruments financiers, dont des subventions, des prêts, des fonds propres et des garanties. Les projets en cours du FVC liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire s'adressent aux petits exploitants qui cherchent à améliorer leur productivité agricole, leurs revenus et leur résilience, ainsi qu'aux entreprises agroalimentaires. Les niveaux de financement actuels du FVC ne lui permettent pas de répondre pleinement à la demande croissante du secteur agricole. Si le secteur public reçoit la majeure partie des fonds consacrés à l'adaptation, le FVC s'efforce d'accroître la participation du secteur privé, notamment pour donner une impulsion à des solutions innovantes. Concernant l'avenir de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, le représentant a proposé qu'elle aide à identifier des idées originales et des projets de transformation, à trouver un terrain d'entente sur des méthodes et démarches permettant d'évaluer les mesures d'adaptation, leurs

retombées positives et la résilience, et à contribuer à la mise en place de mécanismes concrets pour partager les bonnes pratiques.

#### **D. Exposés des collectifs d'observateurs**

33. Des experts représentant sept acteurs non étatiques ont répondu aux questions ci-après :

a) Du point de vue de votre collectif ou de votre organisation, quels sont les effets de synergie et les compromis les plus importants dans la mise en œuvre de la gestion durable des terres et de l'eau, y compris les stratégies de gestion intégrée des bassins versants, pour assurer la sécurité alimentaire dans le contexte des changements climatiques ? Quels sont les possibilités à exploiter et les problèmes à résoudre pour votre collectif ou organisme dans ce domaine ?

b) En quoi les résultats de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture peuvent-ils le mieux contribuer à la mise en œuvre, à l'amplification et à la mesure des effets et des avantages de la gestion durable des terres et de l'eau pour assurer la sécurité alimentaire ?

34. Un représentant d'ONG du monde des affaires et de l'industrie a insisté sur les importants impacts des changements climatiques sur toutes les parties prenantes du secteur agricole et sur la nécessité de développer des modes durables de production de denrées alimentaires et de gestion des terres et de l'eau. Cela étant, bon nombre de besoins et de lacunes restent à combler pour généraliser de telles pratiques et le monde des affaires et de l'industrie joue à cet égard un rôle clef en favorisant et en accélérant l'adoption de solutions. Il est par exemple essentiel d'intégrer la notion de capital naturel et de nouvelles conceptions de la valeur dans la vision traditionnelle du principe de l'utilisation optimale. Le secteur public a aussi un rôle majeur à assumer en donnant une impulsion aux solutions émanant du secteur privé par des politiques et des cadres réglementaires dynamiques. D'autres activités sont également nécessaires, telles que la recherche interdisciplinaire, la promotion des compétences locales, l'échange d'expériences entre entreprises, le développement d'organes sectoriels qui puissent traiter les questions climatiques et l'instauration de partenariats entre différentes institutions.

35. Une représentante d'ONG de défense de l'environnement a mis l'accent sur des problèmes exacerbés par les changements climatiques et certaines pratiques, comme l'utilisation d'engrais azotés de synthèse. Elle a noté que bon nombre de politiques ne tiennent pas compte des questions de genre, notamment dans les pays du Sud, où les femmes représentent au moins 43 % des exploitants agricoles. Les agricultrices ont un accès précaire à la terre, des difficultés à bénéficier de moyens de financement et de services de vulgarisation, un faible niveau d'alphabétisation et un accès restreint à l'information, aux marchés et à la création de valeur ajoutée. Elles ne sont donc pas en mesure d'optimiser leur production. La représentante a proposé de recourir à des options « sans regret » telles que les techniques agroécologiques, l'agroforesterie, les techniques de gestion durable de l'eau (comme la collecte des eaux de pluie et les terrasses), ainsi que la prise en compte des questions de genre et la participation de tous sans exclusive. Elle a formulé les recommandations ci-après concernant l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture : promouvoir l'agroécologie et l'agroforesterie, s'éloigner de l'agriculture industrialisée, encourager la diversité des semences adaptées aux conditions locales, intensifier les travaux de recherche-développement sur l'agroécologie et l'agroforesterie, et veiller à l'inclusion et à la participation des femmes dans l'élaboration des politiques et les services de vulgarisation et de formation.

36. Un représentant d'ONG actives dans le domaine de l'agriculture a fait état des nombreuses menaces auxquelles le monde est confronté et a insisté sur l'évolution du climat, l'accroissement de la population et l'extension des zones urbaines ainsi que la demande accrue d'eau et de terres. Il a également noté l'importance des ressources hydriques, du cycle de l'eau et de bassins hydrographiques sains pour l'agriculture et toute forme de vie. Le représentant a donné un exemple de la voie envisagée pour parvenir à une utilisation durable des ressources, qui est à la fois souhaitable et nécessaire. C'est cette voie que doivent montrer

des dirigeants mobilisateurs, en s'appuyant sur des partenariats qui permettent d'œuvrer de concert à des objectifs communs, dont l'un devrait consister à produire des aliments sains et nutritifs et à maintenir des écosystèmes salubres pour atteindre les ODD. Il est donc essentiel de garantir la participation de toutes les parties prenantes dans l'élaboration des politiques et dans l'optique d'un apprentissage mutuel.

37. Un représentant d'ONG indépendantes spécialisées dans la recherche a fait un exposé centré sur les conséquences néfastes de l'utilisation du feu en agriculture et sur des propositions visant à éliminer cette pratique. Les effets néfastes se manifestent notamment par la formation de sols davantage exposés à l'érosion, une baisse de la fertilité, de la capacité de rétention d'eau du sol et du rendement des cultures, la nécessité d'employer plus d'engrais, un impact sur la santé et l'augmentation des émissions de carbone. En vue de modifier ces pratiques et d'opter pour des solutions plus durables, des recherches multidisciplinaires et une collaboration avec toutes les parties prenantes s'avèrent nécessaires. Force est de constater que les agriculteurs peuvent faire évoluer les pratiques uniquement lorsqu'ils disposent de solutions de remplacement fiables et d'un appui à la transition. Cependant, il est essentiel de leur fournir des informations et des incitations utiles tout en sachant que le changement peut intervenir rapidement, comme le montre l'exemple d'agriculteurs ayant été informés des bénéfices accrus que pouvaient procurer des pratiques telles que la culture sans labour, le semis direct, le travail réduit du sol, l'agriculture respectueuse de l'environnement, la récolte et la valorisation de la paille et la récolte du foin.

38. Un représentant d'ONG syndicales a souligné que le système de production vivrière mondial n'était guère compatible avec les perspectives à long terme du climat, de l'environnement, des communautés, de l'emploi ou des revenus, d'autant que 2 milliards de personnes n'avaient pas accès à des aliments nutritifs et que plusieurs millions souffraient de la faim. L'eau, la sécurité alimentaire et la nutrition sont intimement liées et la gestion de l'eau pose de nombreux problèmes, comme le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la pollution de l'eau, l'utilisation de l'eau à des fins politiques, la volatilité des prix des denrées alimentaires due à la spéculation sur les produits de base, et la crise climatique, qui accentue la dégradation des écosystèmes aquatiques. Le représentant a déclaré que, dans chaque pays, il faudrait que les travailleurs agricoles, les agriculteurs, les travailleurs de l'industrie alimentaire, le sol et l'eau, les droits à l'alimentation et à un accès équitable à l'eau, le travail décent et le développement des compétences fassent l'objet de débats. Ceux-ci doivent faire partie des processus d'instauration de l'égalité des sexes avec la participation des agriculteurs, des travailleurs et des peuples autochtones.

39. Au nom du collectif Femmes et genre, il a été question des relations entre le genre et la gestion intégrée des ressources en eau dans l'optique de la sécurité alimentaire. Pour ce collectif, il est important de considérer que l'eau a des valeurs multiples (reproductive, productive, environnementale et socioculturelle, notamment) et que la gestion intégrée des ressources hydriques repose sur quatre piliers : l'équité, l'efficacité, la viabilité écologique et un environnement favorable. Le genre est un facteur transversal dans cette gestion et revêt une importance particulière pour l'équité. Par exemple, bien que les femmes effectuent une très grande partie du travail agricole, le nombre de celles qui détiennent une exploitation agricole est minime. En outre, les femmes accomplissent la majeure partie du travail familial non rémunéré.

40. Selon un représentant des ONG de jeunes, il faut que les terres et l'eau fassent l'objet d'une gestion durable en vue de nourrir le monde, d'améliorer les écosystèmes, de s'adapter aux effets des changements climatiques et de les atténuer. La mise en œuvre d'une telle gestion nécessite une prise de conscience collective, une volonté politique, une application effective et des processus inclusifs. Le représentant a présenté les démarches susceptibles d'être suivies à l'égard de la gestion durable des terres et de l'eau, ainsi que les synergies envisageables et d'autres retombées positives. Il a également exposé les possibilités à exploiter et les problèmes à régler dans l'optique d'une gestion durable des terres et de l'eau, comme le manque d'apports financiers, la prise en compte des communautés locales dans la planification ou le faible développement des capacités. Pour guider la mise en œuvre, l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture pourrait faire une large place aux cadres et pratiques qui augmentent le carbone organique du sol et favorisent des systèmes agroécologiques diversifiés, produire des lignes directrices axées sur la collaboration entre

les pays et les moyens de l'encourager, et proposer des incitations pour l'adoption des pratiques préconisées.

## IV. Résumé des débats et perspectives

### A. Résumé des débats

41. Les débats en plénière se sont articulés autour des trois questions suivantes :

a) Que faut-il pour comprendre et réduire les risques et les effets des changements climatiques sur la gestion durable des terres et de l'eau, en tenant compte des démarches applicables à la question de la sécurité alimentaire ?

b) Comment répondre aux besoins des agriculteurs et des systèmes alimentaires tout en reconnaissant le rôle des jeunes, des communautés locales et des peuples autochtones, compte tenu des questions de genre ?

c) Quels sont les exemples de réussite en matière de gestion durable des terres et de l'eau visant à assurer la sécurité alimentaire dans le contexte des changements climatiques ?

#### 1. Pratiques et approches

42. Les participants ont estimé qu'il fallait prévoir des systèmes de gestion des terres et de l'eau plus durables pour faire face aux changements climatiques et renforcer la sécurité alimentaire. Il a été question des diverses corrélations inhérentes à une telle gestion, notamment des multiples avantages que peuvent procurer des systèmes intégrés de gestion. Les participants ont souligné qu'une évolution dans le sens de la durabilité doit être interdisciplinaire et associer les aspects politiques, culturels et sociaux.

43. Il a été jugé nécessaire et urgent de privilégier le renforcement des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans l'agriculture, ce qui sera plus difficile si les températures augmentent de plus de 1,5 °C : aussi certains participants ont-ils souligné qu'il fallait réduire les émissions provenant de l'agriculture.

44. Les effets des changements climatiques s'accroissent déjà en fréquence et en intensité, touchant gravement les agriculteurs et les systèmes de production alimentaire. D'une part, les sécheresses se multiplient en raison de la perturbation des régimes de précipitations, de l'augmentation de la vitesse des vents, qui accroît la déshydratation, et d'une réduction générale de la capacité de rétention d'eau des sols. D'autre part, les inondations frappent de plein fouet l'agriculture et d'autres infrastructures et sont souvent exacerbées par une pluviosité erratique, des stratégies inadéquates de gestion des bassins hydrographiques et l'altération par l'homme des plaines alluviales. Les évaluations des risques, les plans de réduction des risques, l'aménagement du territoire, la modélisation et les projections peuvent aider à coordonner les mesures préventives, mais doivent s'appuyer sur les efforts déjà entrepris et mettre en relation les institutions et les parties prenantes. Une des mesures préventives à appliquer consiste par exemple à limiter les risques d'inondation grâce aux écosystèmes par une diminution de la déforestation, ce qui réduit l'érosion et le transport de sédiments par les crues et atténue les inondations en aval. Vu que, dans bon nombre de cas, des inondations succèdent aux sécheresses, la meilleure approche pourrait résider dans des évaluations et des plans multirisques prenant en compte ces deux types de menaces.

45. L'agriculture pluviale est particulièrement sensible à la sécheresse. Compte tenu de leur importante contribution à la sécurité alimentaire, notamment pour les plus vulnérables, les systèmes agraires de ce type nécessitent plus d'attention en vue d'accroître leur résilience et leur résistance à la sécheresse. Certaines pratiques ont été jugées utiles pour augmenter le potentiel de l'agriculture pluviale, comme le captage des eaux de pluie et l'utilisation d'eaux souterraines collectées et stockées pour suppléer à la production végétale pendant la saison sèche. On a fait valoir que des stratégies à long terme sont nécessaires pour assurer l'utilisation durable de l'eau, y compris celle du sous-sol, en la recyclant et en la traitant.

46. Les systèmes d'alerte rapide et l'assurance sont deux moyens complémentaires permettant de remédier aux effets des changements climatiques, la question étant de savoir si l'un d'eux devrait être considéré comme prioritaire. Dans les zones où la prévention est impossible (par exemple, dans les plaines inondables déjà peuplées), des systèmes d'alerte rapide sont nécessaires. L'assurance intervient uniquement lorsque des dommages sont causés et ne constitue donc qu'une partie de la solution, mais elle peut être très importante pour les moyens d'existence des agriculteurs. Il faut donc poursuivre les travaux pour trouver une assurance contre les changements climatiques qui soit adaptée aux agriculteurs. Les leçons tirées des projets pilotes visant à mettre à l'essai des produits d'assurance particuliers pour les communautés vulnérables seront des plus utiles à l'avenir.

47. La dégradation des terres est un phénomène à long terme, exacerbé par les changements climatiques et une gestion non viable, qui entraîne une faible productivité agricole et met en péril la sécurité alimentaire. L'augmentation de la teneur en carbone du sol peut renforcer la résilience et restaurer la productivité des terres, procurant de multiples avantages. Cela étant, il est particulièrement difficile d'accroître le carbone stocké dans le sol dans les environnements arides. Des niveaux élevés de biodiversité sont liés à une eau de bonne qualité et facilitent l'amélioration de la qualité des sols. Il a été question par exemple de moyens d'utiliser les résidus végétaux et marins dans la farine de poisson et les apports agricoles et d'augmenter les niveaux de carbone et la capacité de rétention d'eau du sol pour l'agriculture. En même temps, il a été souligné que les niveaux de carbone dans le sol évoluent très faiblement et lentement, et que les bénéfices à long terme se manifestent après des coûts à court terme.

48. Les avantages et les inconvénients de l'application d'engrais de synthèse ont été passés en revue compte tenu des conditions d'amendement des sols, qui diffèrent selon les régions. Certains participants ont fait ressortir les conséquences néfastes de l'utilisation des engrais de synthèse, qui polluent les bassins hydrographiques, nuisent à la qualité des sols et contribuent aux émissions de gaz à effet de serre. D'autres participants se sont référés à la déclaration d'Abuja, selon laquelle il faut accroître l'utilisation d'engrais de synthèse pour améliorer la production et assurer la sécurité alimentaire dans bon nombre de régions d'Afrique. Les participants ont discuté de la question de savoir si les pratiques agroécologiques peuvent constituer une bonne alternative aux engrais chimiques et si l'augmentation de la productivité à l'aide d'engrais de synthèse pourrait empêcher la conversion des forêts en terres agricoles. Cependant, une productivité agricole accrue s'est traduite dans certains cas par des incitations à l'expansion des terres agricoles. Des pratiques visant à limiter le recours excessif aux engrais de synthèse peuvent être mises en œuvre par des dispositions réglementaires et des incitations économiques, par exemple en prévoyant des zones tampons pour prévenir l'érosion et en réduisant le ruissellement des substances chimiques pour améliorer la qualité de l'eau dans les bassins hydrographiques. Si la bonification des sols à l'aide de pratiques agroécologiques n'est pas immédiate et prend du temps, la productivité augmente progressivement chaque année et peut atteindre le niveau de l'agriculture conventionnelle et procurer de multiples avantages supplémentaires, par exemple pour la résilience et la biodiversité. Cependant, le développement systématique de pratiques agroécologiques à l'échelle d'un pays a été considéré comme un défi en raison de la quantité d'engrais organiques disponibles.

49. Les participants se sont dits préoccupés par la dégradation de nombreux bassins hydrographiques, causée en partie par l'action humaine et en partie par les changements climatiques, et ont fait état de la nécessité de stratégies d'aménagement intégré des bassins versants. Tout l'enjeu réside dans la mise en pratique ; l'application de telles stratégies suppose un suivi et une évaluation ainsi qu'une coordination avec d'autres processus d'aménagement des bassins versants, concernant notamment l'adaptation.

50. Les populations insulaires et côtières connaissent des problèmes particuliers liés à l'eau en raison des changements climatiques, tels que l'augmentation de la salinité et la pénétration d'eau salée dans les zones littorales. Les mesures de protection physique peuvent parer à l'intrusion d'eau de mer, mais il faut aussi prévoir des politiques permettant de limiter le tarissement des eaux souterraines. Différentes stratégies peuvent être adoptées pour réduire l'épuisement de l'eau du sous-sol, parmi lesquelles la sélection des plantes cultivées, le changement de la période de culture, le choix du type d'irrigation requis en fonction de la

culture et le pompage contrôlé des eaux souterraines. Des cultures irriguées par inondation peuvent également être pratiquées dans les zones côtières pour réduire l'intrusion d'eau de mer. Il y a aussi des technologies émergentes et des variétés adaptées à une salinité plus élevée. L'autre problème que connaissent les communautés insulaires et côtières est la dégradation des écosystèmes côtiers due à des pratiques foncières non durables qui réduisent la productivité des océans. Les facteurs les plus problématiques sont la pollution accrue de l'eau, l'accélération de l'érosion et la diminution des volumes d'eau s'écoulant des bassins versants vers la mer, ce qui menace les moyens d'existence tributaires de la pêche et de la vie marine.

51. Vu l'éventail des problèmes et des possibilités d'intervention, les participants ont rappelé qu'il fallait tenir compte de la diversité des systèmes agricoles dans le monde. Les différences s'expliquent par la variété des conditions climatiques régionales, les types de sols et de cultures, la taille des exploitations, ainsi que par tous les aspects socioéconomiques et culturels associés à l'agriculture. Chaque système s'accompagne de ses propres problèmes et les solutions ne sont pas toujours facilement transférables ou modulables. Une des idées avancées pour relever un tel défi consiste par exemple à trouver des similitudes et à partager des expériences d'activité agricole entre des zones agroécologiques présentant des conditions comparables. La diversité des systèmes de production peut également être considérée comme une occasion d'apprendre les uns des autres.

52. Au sujet des procédures liées aux plans nationaux d'adaptation, les experts ont indiqué que leur élaboration s'inspirait de différents modèles suivant les pays. Certains pays prévoient par exemple des PNA pour le secteur agricole et d'autres préparent des plans d'adaptation locaux. Concernant la façon dont l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture pourrait contribuer aux modalités d'élaboration des PNA, un expert a précisé que, ces processus étant impulsés par les pays, chacun devait déterminer la voie à suivre. Il a été question des difficultés rencontrées dans le processus des PNA, notamment la collecte de statistiques pour la mise en œuvre et l'établissement d'indicateurs de suivi et d'évaluation. Différentes institutions internationales aident les pays à planifier l'action des pouvoirs publics en matière d'agriculture dans le contexte des PNA et des CDN.

53. Des participants ont jugé prioritaire de mobiliser les parties prenantes dans les projets agricoles et les processus liés au climat, dont les PNA, dès la conception du projet et tout au long de sa mise en œuvre. Une attention particulière doit être accordée aux groupes vulnérables, aux peuples autochtones, aux femmes et aux jeunes agriculteurs. Dans de nombreux cas, il a été constaté que les difficultés liées aux changements climatiques touchent davantage les agricultrices, d'où la nécessité d'élaborer des stratégies pour y remédier, par exemple par les moyens suivants : instituer des discussions culturelles dans les communautés avant de commencer à y travailler ; inciter les hommes à assumer une partie du fardeau qui pèse sur le reste de la famille ; encourager la vulgarisation et la formation pour fournir des services aux femmes sans exiger de hauts niveaux d'alphabétisation ou de compétences dans le domaine des informations numériques ; rencontrer les femmes là où elles se trouvent ; et promouvoir tant les cultures commerciales que les cultures de subsistance.

## 2. Mesure et données

54. Des systèmes de mesure, de notification et de vérification sont nécessaires pour rendre opérationnels et développer les investissements dans la gestion durable des terres et de l'eau. Sans information sur les progrès accomplis, il est difficile d'attirer des investissements à grande échelle. Il faut pour cela produire des données, par exemple sur la biodiversité, le climat, les précipitations et les sols. Avec des données et des paramètres de mesure de meilleure qualité, il est plus facile de planifier des solutions aux changements climatiques dans l'agriculture et de les affiner. Le suivi scientifique et l'analyse des données peuvent étayer la prise de décisions, mais il importe dans un premier temps de trouver des moyens de partager celles-ci et de remédier systématiquement aux lacunes, notamment au manque d'indicateurs, de capacités de gestion des données dans les pays et de données de référence. Il a également été souligné qu'il faudrait envisager de collecter des données en dehors du champ d'application principal des projets, par exemple en mesurant les effets d'atténuation des projets d'adaptation.

55. En outre, vu l'importance des données, leur collecte doit tenir compte des réalités des gens et de la voix de ceux qui subissent des changements climatiques : il est donc également essentiel de recueillir et d'utiliser davantage de données provenant des groupes d'agriculteurs. Il a été question par exemple d'un projet dans lequel des agriculteurs travaillent en équipe pour mesurer le carbone organique du sol au Bangladesh. Quelque 80 % des agriculteurs dans le monde étant de petits exploitants, il serait utile de disposer d'un registre d'informations sur la manière dont la vulgarisation agricole peut les atteindre afin de les informer des meilleures pratiques.

### 3. Appui à prévoir

56. Bon nombre de participants ont souligné que l'accès à des moyens de mise en œuvre adéquats est essentiel pour instaurer une gestion durable des terres et de l'eau et prendre en compte les changements climatiques dans le secteur agricole, en particulier dans les pays en développement et face aux besoins croissants du secteur en matière d'adaptation. Les politiques nationales et internationales relatives à la production alimentaire et les incitations correspondantes ont été passées en revue, et des efforts ont été faits pour recenser des moyens d'améliorer la gestion durable des terres et de l'eau à l'aide de mesures d'appui et d'une coopération internationales. Des participants ont souligné combien le financement, particulièrement difficile à obtenir pour les pays en développement, est nécessaire pour diverses activités pressantes, parmi lesquelles : des mesures d'adaptation à la sécheresse et aux inondations ; la recherche sur l'agroécologie et d'autres pratiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des terres et de l'eau ; la mise en œuvre d'activités d'adaptation et de stratégies applicables à ce type de gestion ; la recherche sur les propriétés génétiques de la diversité biologique et la préservation de ces propriétés ; et des services de renforcement des capacités et de vulgarisation.

57. Les nouvelles technologies peuvent faciliter la mise en œuvre d'une gestion durable des terres et de l'eau, mais la question est de savoir comment mettre ces technologies à la disposition des agriculteurs sur le terrain, notamment des petits exploitants dans les pays à faible développement technologique. Des participants se sont également interrogés sur la stratégie à adopter pour transférer des technologies aux pays afin de les aider à mieux tirer parti de leurs terres. Le transfert de technologies et le renforcement des capacités devraient revêtir différentes formes, telles que des ateliers de formation et des webinaires. Les méthodes fondées sur l'Internet ouvrent de nouvelles possibilités propres à faciliter le transfert de technologies, qu'il s'agisse de plateformes interactives qui encouragent le partage d'expériences, de l'apprentissage auprès d'autres personnes ayant une expérience similaire, du recours à des solutions logicielles à code source ouvert ou de marchés consacrés au renforcement des capacités qui permettent d'identifier les besoins, de proposer des solutions et de trouver des partenaires potentiels. Certains participants ont souligné qu'il fallait soutenir le renforcement des capacités et la vulgarisation agricole dans les pays afin que les connaissances et compétences requises puissent réellement atteindre les agriculteurs.

58. Le financement effectif disponible pour les projets de gestion durable des terres et de l'eau et de lutte contre les changements climatiques est difficile à déterminer, car les institutions utilisent des classifications sectorielles différentes pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la gestion de l'eau. Certains organismes de financement ont fait valoir qu'ils s'étaient saisis de cette question à la suite des discussions de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture. Les représentants ont également indiqué que la plupart des projets sont de nature intégrée et abordent simultanément un large éventail de questions et que, dans les processus impulsés par les pays, chacun détermine le secteur sur lequel il souhaite se concentrer.

59. Un des problèmes restant à régler dans la gestion durable des terres et de l'eau et dans les projets d'adaptation des changements climatiques et d'atténuation de ces changements est celui des dépenses initiales à engager à court terme en contrepartie d'avantages qui mettent du temps à se matérialiser. Très souvent, les interventions présentent des avantages à long terme tant pour la société (stockage du carbone, amélioration de la qualité de l'eau, augmentation de la biodiversité, etc.) que pour l'exécutant (amélioration de la fertilité des sols, disponibilité accrue de bois, par exemple). Cependant, elles ont des coûts que, dans bien des cas, les agriculteurs ne peuvent pas assumer d'emblée faute d'accès aux investissements

nécessaires ou d'incertitudes quant aux rendements attendus. Des modèles commerciaux innovants permettant de couvrir les dépenses à court terme et de procurer des avantages à long terme sont donc étudiés. Il est essentiel d'adopter une vision à long terme pour apporter un soutien aux communautés locales tout en garantissant leur participation à la planification et à la hiérarchisation des activités de gestion durable des terres et de l'eau.

60. Les participants ont également examiné comment accroître à l'avenir le financement du secteur privé dans l'agriculture et le financement de l'action climatique. Une des propositions portait sur la réduction du risque : le secteur privé a besoin de bénéfices mais n'investit pas dans le secteur agricole en raison des risques élevés qu'il encourt. Il a également été proposé d'accroître le rôle du financement mixte, autrement dit la participation des secteurs public et privé aux mêmes projets (la réduction du risque est un exemple de la manière de procéder).

#### 4. Coopération et partenariats

61. Un participant a estimé qu'une tâche utile pour les travaux futurs dans le cadre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture serait de contribuer à une plateforme (à créer ou à améliorer) répertoriant des exemples de réussite et des bonnes pratiques liées à différents problèmes. Les organismes de financement et d'autres agents d'exécution pourraient ainsi s'appuyer sur une expérience de partage des connaissances et de développement d'idées pour élargir la mise en œuvre. Des initiatives de collaboration multilatérale en cours, telles que l'Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre en agriculture et l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques, pourraient être invitées à y contribuer. Il a également été envisagé que les organismes de financement sélectionnent des initiatives intéressantes et les proposent comme modèles pour la mise en œuvre d'idées de projet dans d'autres pays, afin que chaque organisme puisse faire des propositions et les adapter pour les appliquer dans tel ou tel pays. Des participants ont en outre estimé que l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture devrait collaborer à l'avenir avec les entités financières afin d'instaurer un dialogue avec les personnes concernées, de développer l'échange d'idées et de convertir celles-ci en actions. De nombreux participants ont souligné que le travail à entreprendre dans le cadre de l'Action commune pourrait inclure la collecte d'un ensemble de moyens de mise en œuvre efficaces, en tenant compte des besoins propres aux différentes régions, pour soutenir les populations sur le terrain.

62. La coopération internationale a été considérée comme particulièrement cruciale dans la gestion des bassins versants transfrontières. Différentes politiques et pratiques sont par exemple associées à des pertes par infiltration et à l'évapotranspiration, qui touchent des pays en aval. Un autre cas cité montre comment, durant des années de sécheresse, il peut y avoir de graves répercussions en aval en l'absence de lâchers d'eau. De plus, les politiques de gestion des bassins versants sont souvent antinomiques. La coopération et les mesures propres à faciliter la concertation sur la gestion des bassins versants peuvent aider à remédier aux goulets d'étranglement en matière de politiques et de capacités, à trouver des solutions de compromis et à résoudre les conflits éventuels.

## B. Perspectives

63. La sécurité alimentaire est menacée par le manque d'eau et les conflits transfrontaliers liés à cette ressource, mais aussi par la dégradation des terres, l'accroissement de la population, les changements climatiques, la volatilité des marchés de denrées alimentaires et l'instabilité politique. L'évolution du climat joue un rôle particulier dans un système aussi complexe et l'adaptation aux changements climatiques est essentielle pour préserver la sécurité alimentaire. En même temps, l'amélioration de la productivité agricole peut augmenter la production vivrière pour une population croissante tout en contribuant à atténuer les changements climatiques et en procurant des avantages environnementaux supplémentaires. La gestion durable des terres et de l'eau, y compris les stratégies de gestion intégrée des bassins versants, peut concourir à l'amélioration des pratiques agricoles et à la réalisation de ces objectifs, en particulier lorsqu'elle est axée sur la mise en œuvre immédiate et efficace d'options « sans regret ».

64. L'Action commune de Koronivia pour l'agriculture pourrait aider les Parties à créer les conditions voulues pour que les donateurs, les institutions et entités de financement mobilisent des moyens de mise en œuvre consacrés à la gestion durable des terres et de l'eau, y compris le financement de l'action climatique, le transfert de technologies et le renforcement des capacités. Plusieurs représentants d'organes constitués et d'entités de financement ont souligné qu'il serait utile de délivrer des messages clairs dans le cadre l'Action commune quant aux besoins et aux priorités des pays en développement concernant l'appui à apporter dans les domaines de l'agriculture, de la gestion durable des terres et de l'eau et des changements climatiques. Cela permettrait du même coup de limiter les risques pour faciliter les investissements du secteur privé. Les participants ont invité les Parties à mettre à profit l'Action commune pour promouvoir les dispositifs existants et renforcer la coordination nationale sur le plan stratégique, en s'attachant par exemple à prévoir des activités et des objectifs de gestion durable des terres et de l'eau dans des documents de stratégie nationaux tels que les plans nationaux d'adaptation et les CDN.

65. Les participants ont jugé l'Action commune utile pour renforcer la collaboration internationale, faciliter le partage des connaissances et des données, promouvoir la coopération en matière agricole et venir en aide aux Parties dans des domaines liés à l'agriculture et aux changements climatiques. Des échanges de vues s'avèrent nécessaires pour étudier les possibilités d'élargir et de reproduire les initiatives et les projets réussis. Des participants ont estimé qu'une plateforme pourrait avantageusement fournir des informations sur des expériences concluantes et des pratiques optimales en vue d'étayer des dialogues sur les idées à développer pour intensifier la mise en œuvre, transformer les résultats de l'Action commune en solutions entraînant un changement de paradigme et aider les pays à traduire les cadres directifs en plans d'action aux niveaux régional et national.

---